

De : DDTM 27/SACT/DTBERNAY

Envoyé : mercredi 12 juillet 2023 12:17

À : Florine BOCAGE

Objet : remarques modification simplifiée du PLU de St Ouen de Thouberville

Bonjour Mme Bocage,

Vous avez sollicité notre avis le 8 juin 2023 concernant la modification simplifiée du PLU de Saint Ouen de Thouberville, qui porte sur le changement de destination en zone N de 7 bâtiments, ainsi que sur le règlement de la dite zone

Ce changement porte sur 7 bâtiments regroupés sur 2 grands ensembles, le manoir de Rudement et le château de la Brosse.

Quant aux modifications du règlement, elle incluent principalement des destinations qui n'étaient pas prévues au PLU, pour permettre de faire aboutir 2 projets (un projet accueil touristique service à la population et un autre de restauration/hôtellerie).

Nous n'avons pas de remarques particulières concernant cette modification, notre avis est donc favorable.

Cordialement,

--

Sébastien LANCELEVÉE

Correspondant territorial

SACT/DTBERNAY

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure

3 rue de la Sous-Préfecture – BP 352 27303 BERNAY CEDEX

Tel : 02 32 46 76 95

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure



EUROPE2022.FR

